

4.2 Pauvreté

En 2014, 8,8 millions de personnes vivent en dessous du seuil de **pauvreté monétaire**, fixé à 60 % du **niveau de vie médian**. Ce seuil s'établit à cette date à 1 008 euros par mois. Le **taux de pauvreté** s'élève ainsi à 14,1 % de la population, quasiment inchangé par rapport à 2013 (14,0 %).

La moitié des personnes pauvres ont un niveau de vie inférieur à 805 euros mensuels. À titre de comparaison, le socle du revenu de solidarité active (RSA) pour une personne seule s'élève à 499 euros au 1^{er} janvier 2014 puis 509 euros au 1^{er} septembre, et l'allocation de solidarité pour personnes âgées (ASPA) est de 792 euros (au 1^{er} avril 2014), sachant que d'autres prestations complètent souvent le revenu disponible des allocataires de ces minima sociaux. En 2014, l'indicateur d'**intensité de la pauvreté** progresse très légèrement, passant de 19,8 % en 2013 à 20,1 %, après s'être fortement replié en 2013 (-1,5 point).

Parmi les **actifs**, 10,7 % sont en situation de pauvreté monétaire : 36,6 % des **chômeurs** sont dans cette situation contre 7,7 % des personnes **en emploi**. En 2014, le niveau de vie médian des chômeurs augmente de 0,4 % en euros constants et leur taux de pauvreté diminue de 0,7 point. Cette légère hausse du niveau de vie des chômeurs est due à l'augmentation de la part des chômeurs indemnisés (+ 2,6 points), et à la progression du montant moyen d'allocation (+ 0,9 % sur un an en euros constants). En 2014, les personnes au chômage sont plus âgées en moyenne que celles de 2013. Elles ont en particulier

davantage cotisé avant d'entrer au chômage et étaient mieux rémunérées quand elles étaient en emploi. En 2014, ce sont les retraités qui ont le taux de pauvreté le plus bas (7,6 %) ; leur taux de pauvreté poursuit sa baisse débutée en 2011. Pour les autres inactifs, dont les étudiants, le taux de pauvreté est beaucoup plus élevé : 31,1 %, en hausse de 1 point par rapport à 2013. Enfin, les enfants sont aussi fortement touchés par la pauvreté : en 2014, un enfant de moins de 18 ans sur cinq vit au sein d'une famille pauvre.

Les personnes vivant au sein d'une famille monoparentale sont particulièrement touchées par la pauvreté. En 2014, 33,7 % de ces personnes sont pauvres, soit une proportion 2,4 fois plus élevée que dans l'ensemble de la population. Le taux de pauvreté des familles monoparentales est en hausse de 1,2 point par rapport à 2013, leurs revenus d'activité ayant fortement diminué pour les plus modestes d'entre elles. Les familles nombreuses sont également plus exposées : parmi les personnes vivant au sein d'un couple avec au moins trois enfants, 22,2 % sont confrontées à la pauvreté en 2014. Les personnes vivant en couple sans enfant sont les moins touchées par la pauvreté (5,7 % en 2014). Enfin, 16,0 % des personnes seules, qui ne bénéficient pas des économies d'échelle que permet la vie en couple, ni du revenu supplémentaire que peut apporter le conjoint, vivent en dessous du seuil de pauvreté. Cette proportion est en hausse de 0,6 point par rapport à 2013. ■

Définitions

Pauvreté monétaire : une personne est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative : le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. L'Insee, comme Eurostat, privilégie le seuil à 60 % de la **médiane**.

Niveau de vie, médiane, déciles : voir *fiche 4.1*.

Taux de pauvreté : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (on privilégie généralement le seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie).

Intensité de la pauvreté : écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

Population active, emploi, chômage : ces concepts sont ici mesurés au sens du BIT (voir *fiches 3.1, 3.2 et 3.3*) au 4^e trimestre de l'année considérée.

Pour en savoir plus

- « Les niveaux de vie en 2014 », *Insee première* n° 1664, septembre 2016.
- Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2016.
- Voir *fiches 4.1 et 6.4*.

1. Indicateurs de pauvreté de 1996 à 2014

	1996	2002	2008	2010	2010 ¹	2012	2012 ²	2013	2014
Taux de pauvreté (en %)	14,5	12,9	13,0	14,1	14,0	13,9	14,3	14,0	14,1
Seuil de pauvreté (en euros 2014 par mois)	863	957	1 019	1 017	1 010	1 001	1 006	1 005	1 008
Niveau de vie médian des personnes pauvres (en euros 2014 par mois)	697	798	830	824	818	795	792	806	805
Nombre de personnes pauvres (en milliers)	8 179	7 495	7 836	8 617	8 520	8 540	8 824	8 648	8 760
Intensité de la pauvreté (en %)	19,2	16,6	18,5	18,9	19,0	20,5	21,2	19,8	20,1

1. À partir de 2010, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010.

2. L'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) a été rénovée en 2012. D'une part, l'impôt déduit du revenu déclaré d'une année donnée est désormais l'impôt payé durant cette même année. Il peut donc être dû au titre des revenus de l'année précédente. Auparavant, c'était l'impôt payé au titre de l'année de perception des revenus et éventuellement payé l'année suivante qui était déduit. D'autre part, les majorations de pensions de retraite pour avoir élevé trois enfants ou plus ainsi que l'avantage en nature constitué par la participation des employeurs aux contrats collectifs de complémentaire santé sont maintenant comptabilisés dans le revenu disponible mesuré par l'ERFS. Les chiffres pour 2012 sont fournis avec et sans ces modifications.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant au sein d'un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux et sociaux rétroloées 1996-2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2014.

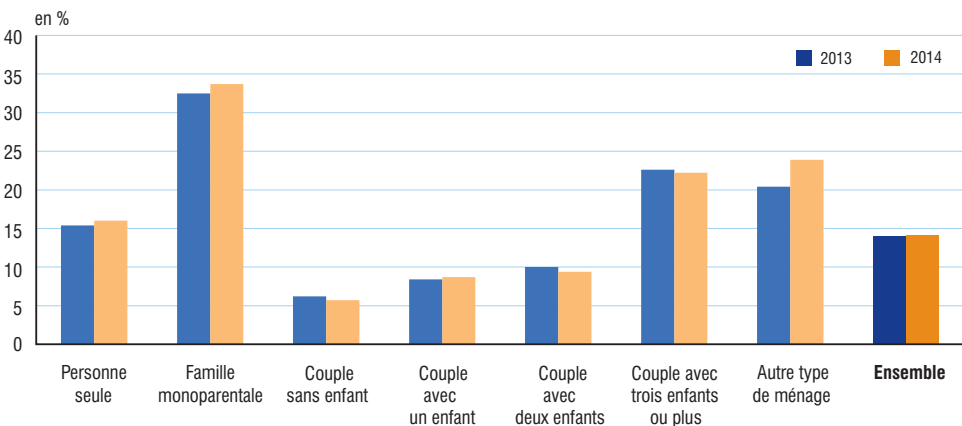
2. Pauvreté des personnes selon l'activité en 2014

	Personnes pauvres (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)	Intensité de la pauvreté (en %)
Actifs de 18 ans ou plus	3 041	10,7	20,7
En emploi	1 961	7,7	18,3
Chômeurs	1 081	36,6	24,9
Inactifs de 18 ans ou plus	2 942	14,7	20,0
Retraités	1 050	7,6	13,4
Autres inactifs dont étudiants	1 892	31,1	24,1
Enfants de moins de 18 ans	2 777	19,8	19,6
Ensemble de la population	8 760	14,1	20,1

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014.

3. Taux de pauvreté par type de ménage



Champ : France métropolitaine, personnes vivant au sein d'un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Note : il s'agit ici de la composition du ménage au moment de l'enquête. Ainsi, par exemple, les couples sans enfant peuvent avoir des enfants mais ceux-ci ne résident pas au sein du ménage au moment de l'enquête.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2013 à 2014.